

## 1. Grammaire

Donnez la nature des propositions subordonnées dans le passage suivant.

*Si l'on excepte des phénomènes marginaux qui altèrent profondément les possibilités de communication, les véritables fautes de langage sont, pour le sociolinguiste, un manquement au code quel qu'il soit et non pas à un seul code absolu que l'on pourrait appeler le bon langage.*

## 2. Orthographe

Justifiez l'orthographe des formes soulignées suivantes :

- la création de parlers spécifiques
- La plupart des spécialistes s'accordent à penser
- une tendance à la différenciation contrebalancée par une tendance à la normalisation
- dans la quasi-totalité des pays où les Juifs ont été longtemps socialement et géographiquement écartés des populations majoritaires, d'autres formes d'interlangues juives se sont développées

## 3. Lexique

Le « we code », selon la formule du linguiste John J. Gumperz, a pour fonction explicite de se distinguer du « they code » [le parler légitime]. Donnez le sens du mot *fonction* dans cette phrase et proposez trois autres acceptions, avec un exemple explicite pour chacune d'entre elles.

## 1. Grammaire

La nature des subordonnées dans le passage suivant :

*Si l'on excepte des phénomènes marginaux* : proposition subordonnée [circonstancielle] de condition (hypothétique).

*qui altèrent profondément les possibilités de communication* : proposition subordonnée relative

*quel qu'il soit et non pas à un seul code absolu* : proposition subordonnée [circonstancielle] de concession (ou d'opposition)

*que l'on pourrait appeler le bon langage* : proposition subordonnée relative

## 2. Orthographe

- *la création de parlars spécifiques* : le *parler* est un substantif formé à partir d'une recatégorisation grammaticale du verbe *parler* ; par l'adjonction d'un déterminant, il a basculé de la catégorie du verbe dans celle du nom et à ce titre, peut supporter la marque du nombre : *les parlars*. Ce changement de catégorie est appelé parfois « dérivation impropre ».

- *La plupart des spécialistes s'accordent à penser...* : l'accord ne suit pas la règle habituelle : le verbe, au lieu de s'accorder avec le sujet grammatical au féminin singulier (*la plupart*), porte la marque du pluriel du complément du nom (**spécialistes**) pour garder l'idée de pluralité, de nombre, de quantité. Il s'agit d'une syllepse grammaticale : le sens prime sur la grammaire. La *plupart des.....* génère dans la grande majorité des cas le pluriel : c'est la règle habituellement suivie. On trouve quelques cas d'accord avec le singulier mais dans des tournures souvent vieillies et littéraires.

- *une tendance à la différenciation contrebalancée par une tendance à la normalisation* : *contrebalancée* est un participe passé au féminin singulier : il s'accorde avec *tendance* et non pas avec *différenciation* (même si le résultat orthographique est le même). Il faut suivre le mouvement logique et sémantique de la phrase qui oppose deux tendances différentes.

- *les Juifs ont été longtemps socialement et géographiquement écartés* : participe passé accordé en genre et en nombre avec le sujet « les Juifs ». « Ont été écartés » est le passé composé passif du verbe « écarter ».

## 3. Lexique

*Fonction* dans la phrase *Il a pour fonction explicite de se distinguer du « they code »* signifie « un rôle, une utilité ». Le parler des cités a pour rôle de différencier ceux qui l'emploient des autres locuteurs.

Trois autres acceptions, parmi lesquelles :

- *fonction* dans le sens de métier, activité, emploi, place, profession, poste : « Sa fonction consiste à diriger une équipe pour la construction d'un pont ». Dans ce sens, on trouve parfois le terme au pluriel : *avoir de nouvelles fonctions, entrer en fonctions* (s'installer dans un poste), *reprendre ses fonctions, quitter ses fonctions* (prendre la retraite) ; au singulier : *être en fonction* (être en activité)... locution prépositive *en fonction de...* en vue de..., en prenant en compte... « il ne faut pas toujours agir en fonction de ses intérêts », *faire fonction de*: remplacer qq ou qqch, jouer le rôle de..

Des sens spécialisés dans certains domaines :

- *fonction* au sens grammatical : relations existant à l'intérieur d'une proposition ou d'une phrase, entre les mots, les groupes de mots et le reste de la proposition ou de la phrase.

- *fonction* au sens mathématique : Relation constante entre deux ou plusieurs variables (ou *fonction algébrique* : qui se calcule à l'aide des opérations ordinaires de l'algèbre)

- *fonction* au sens biologique : ensemble des activités d'un organe ou d'un groupe d'organes concourant à entretenir la vie dans un être vivant : *fonction de reproduction, de digestion...*

